

Enseignement et évaluation par compétences au collège



Contexte/Identifications des besoins	<p>*La réforme du collège adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie s'applique dès la rentrée 2018. Elle s'appuie essentiellement sur une démarche pédagogique : l'approche par compétences.</p> <p>*L'enseignement et l'évaluation par compétences permettent de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, de développer des compétences et de valoriser sa progression et ses réussites, tout au long de sa scolarité.</p> <p>*L'enjeu est donc de développer des pratiques pédagogiques favorisant les apprentissages des élèves.</p>
Objectifs/Contenu	<p>Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> *S'approprier les grands principes de l'enseignement et de l'évaluation par compétences. *Approfondir ses connaissances et découvrir des pratiques liées aux pédagogies actives. *Concevoir des situations d'apprentissage, des outils pédagogiques.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> *1 regroupement. *Suivi en établissement.
Public	Enseignants des collèges de la DDEC.
Nombre de participants	15 à 20.
Intervenant	Animateurs-formateurs de la DDEC.
Date et durée	<ul style="list-style-type: none"> *Période 2, 2-3 jours. *1 visite d'accompagnement en établissement.
Lieu	Nouméa.
Observations	
Référent & contacts	<p>Mme Séverine DIOMAT DEF de la DDEC ☎ 23 24 02 ✉ severine.diomat@ddec.nc</p>